choléra fait les plus grands ravages dans cette ville.

Voici le *Iâdé* impérial adressé à Son Altesse Réchid pacha, à l'occasion de sa nouvelle élévation au Grand-Vézirat de l'Empire :

Mon fidèle Vézir, Moustafa-Réchid pacha !

Les sentiments d'équité, de droiture et les considérations dont tu es doué, l'ont acquis notre bienveillance impériale. C'est par suite de ces considérations qu'il nous a plu de t'élever au Grand-Vézirat à ces moins habiles, en remplacement de ton prédécesseur, Sarim pacha.

Nous avons, en même temps, jugé à propos de nous user, par voie de permutation, A'ali pacha, au ministère des affaires étrangères, et Rifa'at pacha, à la présidence du conseil suprême de justice.

J'espère que tu apporteras une sollicitude toute particulière à la surveillance et à l'expédition de toutes les affaires de notre empire.

Puisse le Très-Haut t'accorder toujours sa divine protection !

Jeudi, le conseil des ministres s'est réuni à la maison de campagne de S.A. le Grand-Vézir, à Balta-Liman, sous la présidence de ce grand dignitaire.

NOUVELLES DIVERSES.

Hier vendredi, le Sultan s'est rendu, avec sa suite ordinaire, à la mosquée de Yéni Djami à Top-Hâné, pour y assister à la prière du midi.

— Mardi dernier, vers trois heures de l'après midi, il y a eu *Rebiah* au pal. impérial de Tchéragh-n, à l'occasion de l'élévation de S. A. Réchid pacha au poste de Grand-Vézir.

— Par suite des modifications ministérielles que nous avons annoncées dans notre dernier numéro, le départ de Rémiri pacha, ambassadeur à Londres, et des personnes composant sa mission, qui devait avoir lieu aujourd'hui par le bateau à vapeur anglais de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, est différé de quelques jours.

— M. le comte de Stürmer, internonce d'Autriche, s'est rendu mardi dernier à Balta-Liman, et a fait l'*Iftar* avec S. A. le Grand-Vézir.

— Mardi dernier, sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu à la Porte pour féliciter S. A. le Grand-Vézir, le ministère des affaires étrangères et le président du conseil suprême de justice, à l'occasion de la faveur impériale dont ils ont été l'objet de la part de S. M. le Sultan.

C'est dans le même but que M. Martorana, chargé d'affaires de Naples, s'est rendu jeudi à la Porte, et que le général Aupick, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République française, s'est rendu hier à Balta-Liman, aux yalis du Grand-Vézir et du ministre des affaires étrangères.

— M. G. Rhasis, premier drogman de la mission de Belgique, et l'un des orientalistes les plus distingués de Constantinople, est mort lundi dernier, à sa maison de Thérapia, à la suite d'une attaque de choléra.

— M. Kenn, chancelier de la mission de Belgique, qui a reçu la mission de porter à la reine des Belges le collier que le Sultan lui envoie en cadeau, et dont nous avons parlé il y a quelques jours, part aujourd'hui à bord du bateau à vapeur anglais de la Compagnie Péninsulaire et Orientale.

En l'absence de M. Kenn, les fonctions de chancelier seront remplies par M. Henri, deuxième drogman de la mission.

— Mardi dernier, M. Doumercq, préfet de la mission apostolique des Lazaristes à Constantinople, est parti pour Smyrne où il s'arrêtera quelques jours, et de là il se rendra à Santorin et à Salonique. Son absence de Constantinople ne durera que quelques mois.

— Le bateau à vapeur de l'État *Medjidié* est arrivé aujourd'hui de Trébisonde, ayant à bord 2,000 hommes de troupes.

— Le bateau à vapeur de guerre russe le *Grosney*, en station à Constantinople, est parti hier pour Odessa. Le *Grosney* est remplacé par le steamer *Mozhaie*, arrivé ces jours dernier dans le port.

— M. le conseiller de ministère, baron Géringer, consul-général d'Autriche à Constantinople, qui se trouvait en congé à Vienne, a été chargé par le ministre du commerce de se rendre à Francfort, conjointement avec des experts du commerce et de l'industrie, afin d'y donner tous les éclaircissements possibles à la commission pour l'économie politique au sujet des affaires commerciales, industrielles et douanières de l'Autriche, tant en elles-mêmes que dans leurs rapports avec le reste de l'Allemagne.

— Les nouvelles de Smyrne arrivées hier par le vapeur l'*Hellespont*, de la Compagnie Rostani, annoncent que le choléra avait commencé à sévir dans cette ville, où l'on comptait déjà, dit-on, 20 victimes par jour.

— M. le docteur Borsani est un des bons élèves et collaborateurs de la *Doctrine Médicale Italienne*. Après des observations faites au lit du malade et à l'aide de l'anatomie pathologique, il a publié, sur le choléra morbus, un mémoire qui lui a mérité les suffrages des plus célèbres professeurs de l'art. M. Borsani est arrivé il y a quelques semaines à Constantinople. Les heureux résultats obtenus au profit des malades qu'il a été appelé à soigner, le profond-ur des vues théorico-pratiques manifestes par ce médecin dans quelques consultations, lui ont attiré l'estime et la sympathie de ses confrères. Il serait à désirer que M. le docteur Borsani, ne quittât pas la capitale, surtout dans ce moment, où ses connaissances pourraient être si bien mises à profit.

— On lit dans le *Portafoglio Maltese* du 10 août :

« Le cardinal Gabriel Ferretti, ci-devant secrétaire d'État de S. S. Pie IX, est arrivé parmi nous, de Rome, le 5 du courant, sur le bateau à vapeur français le *Léonidas*, sous le nom de Don G. Ferretti, abbé des Trois-Fontaines. Il est accompagné de son secrétaire et a pris demeure, à peine débarqué, au couvent des Pères Dominicains à Valetta. Il ne porte aucun signe de la dignité dont il est investi, et son costume est celui de simple abbé.

Lundi dernier, il a rendu visite à Mgr l'archevêque évêque de Malte et à S. Exc. le gouverneur. Nous apprenons que S. Eminence se propose de résider hors de la ville, dans un village d'alentour. »

— La même feuille annonce l'arrivée à Malte, du colonel Pelissier, nommé récemment consul de la République française dans cette île.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Foley, directeur du Collège français situé à *Agha-Hamam*, s'est décidé à faire venir de Paris des moines qui ont longtemps professé à notre collége. Cette nouvelle-ci, nous n'en doutons pas, favorablement accueillie par le public. Il saura gré à M. Foley d'une détermination qui est un sacrifice pour cet institut et une garantie de plus donnée aux pères de famille soucieux de l'instruction de leurs enfants.

NOUVELLES D'ITALIE.

(Voie de mer.)

Le *Corrère Livornese* du 9 août publie les faits qui suivent. Nous traduisons textuelle ment :

« NOUVELLES DE LA GUERRE.

« Les communications avec l'armée sont rétablies.

« Depuis le combat du 4, S. M. s'était renfermée dans Milan pour en partager le sort; mais voyant que le nombre croissant des ennemis ne permettait pas d'opposer une résistance indéfinie, et voulant épargner à cette ville les horreurs qui seraient résultées d'une prise de force ou par famine, le roi l'a évacuée à la suite d'une capitulation qui garantit aux Milanais leur vie et leurs propriétés.

« Notre armée s'est repliée de ce côté du Tésin.

« S. M. était hier 6, à une heure après midi, à Magenta.

« On fera connaître au public, aussitôt qu'on les aura reçus, les détails des opérations de guerre de ces jours derniers.

« Turin, 7 août 1848.

« *Le ministre de la guerre,*

« G. Collegno. »

(Alexandrie, 7 août, 8 h. du matin.)

Notre correspondant nous écrit que les articles de la capitulation passée entre Radetzki et Charles-Albert sont les suivans :

« 1° Cession de Peschiera dans l'état où elle se trouve ;

« 2° Les troupes sardes pourront se retirer sur le Tésin, moyennant la restitution ou la cession de Milan et de toute la Lombardie ;

« 3° L'armée conservera armes et bagages, et il sera libre à tous les Lombards qui désireraient aller en Piémont, de suivre l'armée sarde. »

NOUVELLES TRÈS RÉCENTES DE MILAN.

A peine le peuple eut-il connu la capitulation, qu'il accourut au palais de Charles-Albert pour en empêcher l'effet. Il jurait de s'ensevelir sans les ruines de Milan; mais une heure après, on voyait la capitulation affichée sur tous les murs, et les troupes piémontaises prenaient la routedu Tésin. A cette nouvelle, le peuple accourut de nouveau au palais, mit en pièces le carrosse de Charles-Albert, stationné derrière les troupes, et blessa le roi d'un coup d'arme à feu.

Gênes est en complète insurrection.

La journée d'hier fut toute employée à mettre la ville en état de défense, et à abattre les forts qui en menacent l'intérieur.

Les forteresses sont dans les mains du peuple. Le petit château est désarmé. Le peuple est déterminé à ne plus reconnaître Charles-Albert pour roi.

On lit dans le *Journal des Débats* du 4 août :

« M. Albert Ricci, ancien ambassadeur de Sardaigne en Autriche, et frère du marquis Ricci, ministre des finances dans le dernier cabinet piémontais, est arrivé dans la soirée d'avant-hier à Paris, venant de Turin qu'il avait quitté le 29 juillet, chargé d'une mission spéciale auprès du gouvernement français. Il a été reçu par le général Cavaignac, président du conseil, et par M. Bastide, ministre des affaires étrangères.

« Les bruits de toute sorte ont cours sur l'objet de la mission confiée par le gouvernement du roi Charles-Albert à M. Ricci. Si nous sommes bien informés, M. Ricci *ne serait pas venu demander au gouvernement de la République l'intervention d'une armée française*, mais seulement la coopération de quelques officiers d'état-major et la fourniture de provisions militaires, surtout d'un matériel de siége destiné à remplacer celui qui a été perdu dans les combats sur le Mincio. »

Livourne, 9 août.

Avec l'*Hellespont*, arrivé ce matin, continue le *Corriere Livornese*, nous avons reçu la nouvelle que Charles-Albert, loin d'avoir demandé l'intervention des Français, a au contraire protesté de s'opposer, avec toutes les forces dont il dispose, à leur entrée en Italie.

Les nouvelles de Toscane sont graves. Le ministère Ridolfi, qui avait donné sa démission en masse, a repris le pouvoir, en exploitant, avec adresse, le circonstances critiques où se trouve la péninsule italique. La chambre des députés lui a accordé, sur sa demande, une dictature absolue pendant 8 jours, c'est-à-dire la suspension de toutes les garanties assurées par la constitution. La suspension du journal de Florence, l'*Infesbile* a été prononcée, et l'on parle de la fermeture de tous les cercles et de l'arrestation de plusieurs citoyens éminens.

La Toscane était aussi menacée d'être envahie par les Autrichiens, à en juger par la notification suivante :

« Une communication officielle du ministre anglais à Florence a fait savoir que le lieutenant-général de Welden, à la suite des bons offices interposés par le représentant Britannique auquel s'est associé le chargé d'affaires de la République française, a déclaré que les frontières de la Toscane seront respectées par l'armée autrichienne, pourvu que l'ordre intérieur soit conservé dans le grand duché et qu'il ne s'y fasse aucune levée en masse ni quelque acte qui en soit d'agression. Le ministre d'Angleterre ayant garanti l'exécution de ces conditions, le gouvernement espère que le bon sens et la loyauté de la population toscane l'engageront à conserver cette tranquillité qui est nécessaire au salut de la patrie. Cependant aucune mesure n'est négligée pour garnir la frontière et pour être prêts contre toutes les éventualités.

« Florence, 7 août 1848.

« *Le ministre des affaires étrangères et de la guerre.*

« N. Cosimi. »

Rome est toujours en pleine agitation. Mamiani a renouvelé l'offre de sa démission. Le comte Fabbri a été chargé par le Pape de la formation d'un nouveau cabinet dont on ne connaît pas encore la composition.

On écrit de Bologne le 7 août :

« Ce matin, à 7 heures, le général Welden accompagné de son état-major, est entré à Bologne et s'est rendu chez le prolégat. La troupe autrichienne était en ordre de bataille hors de la ville, entre le Reno et la porte San-Felice. Après un court entretien avec le prolégat, le général a quitté la ville, et vers 9 heures, il y a fait entrer sa troupe, qui, sans aucune hostilité, sans déposer ses armes, s'est rangée dans le rues de Bologne où elle est restée deux heures durant.

« Sur ces entrefaites, le général Welden recevait une dépêche du ministre de la République française résidant à Florence, et à 11 heures, les troupes quittaient Bologne en sortant par la porte qui conduit à Ferrare. Nous avons attribué ce départ précipité des Autrichiens, à l'influence de la dépêche de la République française. »

Dans un supplément au N° 536, le *Portafoglio Maltese* du 12 août, contient ce qui suit :

« On dit que le parlement de Turin ne veut pas accepter la capitulation et qu'il refuse de recevoir désormais Charles-Albert dans cette capitale. Milan a décidé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. La ville était toute barricadée pour s'opposer à l'entrée de l'oppresseur. Charles-Albert étant sorti en voiture, après la capitulation, fut assailli par le peuple, qui mit en pièces son carrosse et tira au roi un coup de pistolet qui le blessa grièvement. — Gênes s'est soulevée; elle a nommé un gouvernement provisoire et proclamé la République. »

La *Gazzetta di Verona* arrivée à Trieste le 6, annonçait que le 2 de ce mois, l'ambassadeur anglais s'était rendu au camp du maréchal Radetzky, avec lequel il avait eu une conférence d'une heure.

Le duché de Modène est occupé par les Autrichiens.

Nous avons déjà annoncé la protestation du roi de Naples contre l'assemblée constituante de Palerme, qui appelle le duc de Gênes au trône de la Sicile. En voici le texte :

PROTESTATION DU ROI DE NAPLES.

Vu notre acte du 22 mars 1848 et vu notre autre acte du 28 avril 1848 : — Étant venu à notre connaissance une nouvelle délibération prise à Palerme, le 11 juillet courant, aux termes de laquelle, en violation du principe de l'unité et de l'intégrité de la monarchie et des droits sacrés de notre personne royale et de notre dynastie, a été appelé au trône de la Sicile S. A. R. le duc de Gênes, deuxième fils de S. M. le roi de Sardaigne, — notre conseil des ministres entendu, déclarons protester, comme de fait par les présentes, nous protestons solennell-ment contre l'acte délibératif de Palerme du 11 juillet 1848, que nous proclamons illégal, nul et de nul effet.

Le présent a été solennellement signé par nous, reconnu par notre secrétaire d'état de grâce et justice, revêtu du grand sceau et contresigné par notre ministre secrétaire d'état, président du conseil des ministres, et sera enregistré et déposé aux archives de la présidence du dit conseil.

Quelques journaux annoncent que l'avant-garde de l'armée française, forte de 16,000 hommes, est déjà entrée en Italie. Cette nouvelle mérite confirmation.

Le 1er août, le parlement sarde a été prorogé au 15 du mois de septembre.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Voie de Vienne.)

FRANCE.

Les nouvelles de France n'offrent rien de bien saillant; elles vont jusqu'au 3 août de Paris; en voici le résumé :

Dans la séance du 31 juillet de l'Assemblée nationale, M. Maugin a adressé des interpellations au ministre des affaires étrangères au sujet de la politique extérieure. L'Assemblée a passé à l'ordre du jour, après avoir entendu MM. Mauguin et Bastide, ministre des affaires étrangères, dont voici la réponse :

« Je demande à dire quelques mots. Je dois prévenir l'Assemblée qu'il ne me serait pas possible de répondre aux interpellations de l'honorable membre. Dans l'état actuel de l'Europe, il y aurait danger pour les affaires publiques à entrer dans des détails, et je croirais manquer à la dignité de l'Assemblée de l'entretenir de considérations vagues et banales. Tout ce que je puis dire, c'est que notre situation vis-à-vis de l'Europe n'a jamais été meilleure; nous sommes en paix, sinon en relations intimes avec tous les gouvernemens; mais, je le répète, il y aurait danger à examiner une discussion approfondie sur ce chapitre, à risquer une parole ou prendre tel engagement qui compromettrait l'avenir. »

Dans la séance du même jour, on a remarqué que, dans sa réponse à M. Mauguin, M. J. Bastide, ministre des affaires étrangères, s'est exprimé ainsi en ce qui concerne l'Italie:

« Quant aux peuples, nous n'avons rien à leur apprendre touchant nos sentimens pour eux. L'Italie sait que nous voulons qu'elle soit indépendante et qu'elle le soit par elle-même; elle sait que nous applaudissons sans jalousie aux succès d'une insurrection libératrice, tout prêts à l'aider sans arrière-pensée, si, par malheur, ces succès se changeant en revers, elle croyait devoir nous appeler. »

D'un autre côté, on lit dans le *Globe* anglais du 2 août :

« Nous apprenons que le roi Charles-Albert a fait au gouvernement français la demande directe d'une intervention armée dans la question piémontaise. Nous sommes heureux du pouvoir ajouter que le gouvernement français, agissant dans un esprit vraiment pacifique, a refusé d'accéder à cette demande dans l'espoir que d'heureuses négociations pourront terminer le différend actuel entre l'Autriche et le nord de l'Italie. »

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 1er août, M. Cremel-Latouche, après avoir exposé la situation des journaux qui ont été supprimés, adresse les interpellations suivantes à M. Marie :

Quels sont les motifs qui ont déterminé l'arrestation et la mise au secret pendant dix jours d'un écrivain ?

S'agit-il d'un acte décrété contre un conspirateur ou commis contre un écrivain, ce qui est beaucoup plus grave ?

Quelle est la loi qui a autorisé ces mesures ?

Après les réponses de M. Cavaignac, président du conseil des ministres, et de M. Marie, ministre de la justice, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour à une immense majorité.

Dans la même séance, l'Assemblée a passé à l'ordre du jour motivé suivant sur la proposition de M. Proudhon :

« L'Assemblée nationale considérant que la proposition du citoyen Proudhon est une atteinte odieuse aux principes de la morale publique, qu'elle est une violation flagrante du droit de propriété, base de l'ordre social, qu'elle encourage la délation et fait appel aux plus mauvaises passions;

« Considérant en outre que l'auteur a calomnié la révolution de février, en voulant l'y rendre complice des théories qu'il est venu développer à la tribune;

« Passe à l'ordre du jour. »

Au scrutin de division, deux voix seulement ont protesté contre le vote unanime de l'assemblée.

Il y avait 693 votans.

Les receveurs-généraux ont été invités à se rendre à Paris. Tout porte à croire que cette réunion de financiers a lieu à l'occasion du nouvel emprunt déjà voté par l'assemblée nationale, et peut-être en vue de l'emprunt nouveau qu'il pourra être nécessaire de traiter assez prochainement.

Informé que des ouvriers des ateliers nationaux qui ont quitté Paris pour les départemens se sont mis en route pour revenir dans la capitale, le ministre de l'intérieur vient d'adresser une circulaire à tous les préfets pour leur rappeler qu'ils aient à veiller à ce qu'aucun de ces ouvriers ne soit autorisé à se rendre soit à Paris soit dans les environs, parce qu'aux termes du décret du 30 mai dernier, on les forcerait à rétrograder de nouveau.

M. le comte de Hatzfeldt a été reçu en audience particulière par M. le ministre des affaires étrangères, et a remis les lettres qui l'accréditent comme chargé d'affaires de S. M. le roi de Prusse, près la République française.

A la Bourse de Paris du 2 août, on s'est beaucoup préoccupé de la question de l'intervention en Italie. La Bourse a ouvert avec un grand mouvement de baisse dans les esprits; mais peu à peu les affaires se sont animées, les acheteurs se sont présentés, et le marché a reconquis une fermeté qu'il a conservée jusqu'à la clôture du parquet. Les bruits d'intervention sont tombés d'eux-mêmes.

ANGLETERRE.

Les nouvelles de l'Irlande sont favorables, le désarmement se fait sans trop de difficultés, quoique cependant il y ait des réclacitrans.

Lord Hardinge, ancien gouverneur-général de l'Inde et vainqueur des Sicks dans la grande bataille qui a assuré aux Anglais la possession du royaume de Lahore, a quitté Londres ce matin, se rendant à Dublin pour y occuper une position militaire. Il ne remplacera ni lord Clarendon, gouverneur-général, ni le général Blakeney, commandant en chef de l'armée d'Irlande; mais ce dernier, un des vétérans de l'armée anglaise, aura le commandement des troupes qu'il pourra être nécessaire de faire agir contre les insurgés.

En attendant son arrivée, de nouveaux mandats d'amener ont été décernés à Dublin contre plusieurs des hommes les plus importans du mouvement et contre les rédacteurs des journaux qui prêchent l'insurrection et le recours aux armes. Plusieurs de ces mandats ont déjà pu être mis à exécution. On assure qu'un haut dignitaire de l'église catholique est au nombre de ceux dont l'arrestation a été ordonnée. La suspension de l'acte de l'*habeas corpus* paraît avoir exercé un bon effet sur la partie bien disposée de la population à Dublin, où la tranquillité n'a pas été troublée un seul instant. Tous les clubs sont dissous et leurs locaux fermés.

Les journaux la *Nation* et le *Félon* ont été supprimés. Le grand jury de Cork, après avoir voté la mise en accusation de six des chefs du rappel, a adopté une adresse à lord Clarendon pour le remercier de l'attitude énergique qu'il a prise vis-à-vis de l'agitation. Les renforts de troupes sont envoyés avec de l'artillerie dans les districts du Sud. Il y a en ce moment en Irlande, outre l'escadre en rade de Cork, dix régimens de cavalerie et trente régimens d'infanterie, formant avec l'artillerie et les corps spéciaux environ 40,000 hommes. La moitié de chacun des régimens est chaque jour consignée dans les casernes.

Les nouvelles de l'Irlande annoncent que le clergé catholique ne néglige aucun effort pour empêcher la violence et l'effusion du sang, et à moins qu'il n'y soit poussé par ses prêtres, le peuple ne consentira que difficilement à s'engager dans une lutte contre la troupe. En outre, les troupes ont formé une espèce de cordon militaire autour du district dans lequel M. S. O'Brien court d'un point à un autre sans but déterminé, cherchant à soulever la population. Les lettres d'Irlande que publient les journaux anglais, sont remplies de détails sur les marches et les contre-marches du chef principal du mouvement, qui partout adresse de longues harangues à la population que sa présence assemble.

Le comité de l'association du rappel s'est réveillé pour adresser au peuple d'Irlande une proclamation dans laquelle il lui recommande l'ordre, la soumission et la paix.

Les troupes qui sont en Irlande sont animées du meilleur esprit. Leur nombre s'élève aujourd'hui à plus de 50,000 hommes et elles reçoivent tous les jours de nouveaux renforts.

Le bruit a couru que M. Meagher a été tué dans les affaires qui ont eu lieu entre le peuple et la police en Irlande. On est sur les traces de M. O'Brien, et l'on pense qu'il ne peut pas tarder à être arrêté.

Les nouvelles de Liverpool, Manchester, Birmingham et autres grands centres de population, sont tranquillisantes, malgré les efforts des meneurs chartistes pour agiter la population ouvrière.

Le maire de Manchester a publié une proclamation qui déclare illégal et interdit toute espèce de meeting en faveur du rappel de l'union irlandaise.

L'*Observer* annonce que lord Cowley est parti pour Francfort, où il restera pendant quelque temps en qualité d'agent anglais pendant l'importante session de l'Assemblée constituante. Le pouvoir central actuel étant essentiellement provisoire, lord Cowley ne sera pas pourvu de lettres de créance officielles, mais seulement porteur d'instructions particulières conformément auxquelles il devra agir lorsque l'occasion s'en présentera. Il devra également adresser à son gouvernement des rapports détaillés sur les questions importantes qui pourront occuper l'Assemblée.

ALLEMAGNE.

L'Assemblée nationale allemande a commencé la discussion des projets fondamentaux du peuple allemand.

Dans la séance du 6 août, l'Assemblée nationale a adopté l'article suivant :

« Tous les Allemands sont égaux devant la loi. Les privilégiés de rang sont abolis. Tous les titres, pour autant qu'ils ne se rattachent pas à un emploi, sont supprimés et ne devront jamais être rétablis. Tous ceux qui sont aptes aux emplois publics y sont également admissibles. Chacun a le droit de porter des armes et est intéressé au service militaire; personne n'est admis à se faire remplacer pour ce dernier. »

La motion de M. Mohl, tendant à abolir la noblesse, a été rejetée par 282 voix contre 167.

Dans sa séance du 31 juillet, l'assemblée nationale allemande a rendu les dispositions suivantes sur le pavillon que devront adopter dorénavant les navires de guerre et les navires marchands allemands :

1. Pour le pavillon de guerre :

a) Le pavillon de guerre allemand se compose de trois bandes horizontales, d'égale largeur, noires à la partie supérieure, rouges au milieu et jaunes à la partie inférieure.